- le grand oral
  - 1 quelle culture partagée ?
    - 4 grands principes
    - la finalité de l'épreuve
  - 3 quelles pratiques pédagogiques partagées?
    - un diagnostic partagé
    - une progressivité partagée
    - une prise en charge partagée des fondamentaux techniques
    - une répartition partagée des compétences à travailler
    - l'enseignement explicite !
    - mettre en lumière l'existant
    - 4 grandes modalités pédagogiques
  - 5 quel rôle actif pour l'élève ?
    - connaître son idiolecte
    - faire un bilan de ses forces et de ses fragilités après diagnostic classe
    - faire naître et nourrir ses questions
    - réfléchir à un document de préparation stratégique
    - nourrir son projet
    - tenir un journal de bord grand oral
    - intégrer les fondamentaux techniques et les travailler de manière autonome
    - pratiquer les activités bien-être de manière autonome
    - participer à sa formation
    - participer à son évaluation
  - 2 quelle organisation collégiale ?
    - un état des lieux de l'existant
    - une répartition de la formation en fonction de l'existant
    - une programmation du parcours de formation
    - un temps d'information/formation à l'épreuve certificative
  - 4 quel parcours de formation pour l'élève ?
    - un bilan après diagnostic
    - le travail régulier et explicite des fondamentaux techniques
    - l'acquisition régulière de capacités orales précises et explicitées
    - le travail de l'oral en continu (temps 1 de l'épreuve)
    - le travail de l'oral en interaction (temps 2 et 3 de l'épreuve)
    - le travail de son projet (temps 3 de l'épreuve)
    - les questions et le document de préparation
    - une auto-formation
    - des épreuves blanches formatives !
  - 6 quelle évaluation ?
    - un principe (formation et certification) : on n'évalue que ce qui a été enseigné !
    - une évaluation diagnostique pour la classe
    - une évaluation en classe la plus simple possible
    - une évaluation essentiellement formative voire formatrice
    - une évaluation à laquelle participe l'élève
    - des épreuves blanches qui restent formatives
    - l'évaluation certificative